

AUJOURD'HUI - SERVICES - URGENCES - PERMANENCES

Jeudi 6 février

St Gaston

AMBULANCES
Ambulances de Colmar,
☎ 03 89 30 08 00.
Ambulances de l'Il-Bartholdi,
☎ 03 89 24 47 44.
Pour les appels urgents, composer le 15.

APPELS D'URGENCE

Commissariat de police : appels de secours, 17 et appels non urgents, ☎ 03 89 29 47 00.
Bureau de police Ouest : 23, avenue de Rome, ☎ 03 89 30 10 15 : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé les samedis et dimanche).
Sapeurs-pompiers : appels de secours, 18 et appels non urgents, ☎ 03 89 30 19 00 (durant les heures ouvrables).
Vialis : ☎ 08 00 00 68 00 (urgence gaz) et ☎ 03 89 23 99 77 (urgence électricité).
Colmarienne des eaux (eau, assainissement, épuration), ☎ 03 89 22 94 50 (24 heures/24) ;
Hôpital Pasteur : ☎ 03 89 12 40 00.
Urgences ophtalmologie :
☎ 03 89 12 41 80.
Hôpital Albert-Schweitzer :
☎ 03 89 21 28 00 (accueil standard).
Clinique du Diaconat :
☎ 03 89 21 22 23.
Astreinte pour les urgences externes de chirurgie vasculaire (tous les jours de 18 h 30 à 8 h 30 jusqu'au 17 février) : Service d'Accueil des Urgences (S.A.U.) des Hôpitaux Civils de Colmar ☎ 03 89 12 45 26.
Centre antipoison à Strasbourg :
☎ 03 88 37 37 37.

PHARMACIES

Adresse internet : http://www.pharma68.fr
De 19 h à 22 h pour les ordonnances urgentes (à partir de 9 h les dimanches et jours fériés).
Urgences : à partir de 22 h, se présenter au commissariat pour les villes de Mulhouse, Brunstatt, Colmar, St-Louis, Guebwiller, Wittenheim ou téléphoner à la gendarmerie (le 17) dans les autres cas.
Colmar : pharmacie de l'Etoile, 20 Grand'route.
Wintzenheim : pharmacie Schwab, 61 rue Clémenceau.
Sélestat : pharmacie de la Licorne, 5 rue du Marteau.
Guebwiller : pharmacie Saint-Léger, 129 rue de la République.
OFFICE DU TOURISME
32, cours Sainte-Anne à Colmar, ☎ 03 89 20 68 92 : ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au samedi.
ADRESSES UTILES
Déchetteries Ladhof
(☎ 03 89 23 65 30) et Europe
(☎ 03 89 27 50 93) : ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.
Maison de justice et du droit de Colmar, 11a, avenue de Rome,
☎ 03 89 80 11 67, consultation gratuite d'un écrivain public le mardi ; consultations juridiques gratuites lundi et jeudi de 14 h à 16 h ; au Tribunal de Grande Instance (salle 1), mercredi et vendredi de 14 h à 16 h.
Délegué du Défenseur des droits - Mission médiation, Daniel Herment, préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar. Permanence le jeudi de 13 h à 15 h (sur rendez-vous).
☎ 03 89 29 21 12.
Pôle gérontologie, 197, avenue d'Alsace ☎ 03 89 20 17 77.
Fédération ADMR Alsace (Aide à domicile) : ☎ 03 89 36 08 08 (7j/7).
Apamad-Apalib' (Association d'aide à domicile, organiser un retour d'hospitalisation, aide à la toilette, livraison de repas...), 197, avenue d'Alsace à Colmar ☎ 03 89 23 47 11.
Allô Maltraitance (ALMA) : ☎ 3977 (ALMA France, permanences téléphoniques du lundi au vendredi) ; ☎ 03 89 43 40 80 (ALMA Alsace, permanences téléphoniques les mardis de 14 h à 17 h et vendredis de 9 h à 12 h).
École des grands-parents européens du Haut-Rhin (EGPE), permanence le lundi de 9 h à 11 h à la Maison des Associations, 6, rte d'Ingersheim ☎ 03 89 23 16 76.
École des parents et des éducateurs du Haut-Rhin, 6, route d'Ingersheim (bât

A, salle 04) à Colmar, permanences du lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Conseil conjugal et familial et aide à l'éducation ☎ 03 89 24 25 00). Écoute Jeunes ☎ 03 89 41 41 14).
Droit au Logement 68 (DAL), association de défense des personnes mal logées ou sans-abri, le jeudi de 14 h à 16 h (salle 28, 2^e étage) et le samedi de 9 h à 11 h (salle 213, 2^e étage), à la Maison des associations, 6 route d'Ingersheim à Colmar, ☎ 03 89 33 93 20 ou dal68@wanadoo.fr.
Organisation Générale des Consommateurs du Haut-Rhin (ORGECO 68), permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 14 h à 17 h au 13, rue Turenne à Colmar.
UFC Que Choisir 68, Maison des Associations, 6, rte d'Ingersheim à Colmar (bât. C, salle 11), permanence le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.
ADIL 68 (infos et conseils gratuits sur le logement), 31, avenue Clémenceau, ☎ 03 89 21 75 35, uniquement sur rendez-vous et par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (jusqu'à 17 h le vendredi), fermé au public le jeudi matin.
Association syndicale des Familles monoparentales et recomposées - Aide aux victimes de violences intrafamiliales (ASFMR) - Centre de médiation familiale : 4, rue de la 5^e Division-Blindée ☎ 03 89 41 58 17 et ☎ 03 89 41 30 30.
Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI), maison des Associations, 6 route d'Ingersheim ☎ 03 89 23 45 27 ; ouvert tous les jours de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 15 h 45.
Domicile France Alsace, services à domicile, ☎ 08 25 03 67 68.
Amicale Croix Bleue, ☎ 03 89 71 17 30 et ☎ 06 11 10 32 59 ; réunion hebdomadaire d'information et de partage le lundi à 20 h à l'église St-Jean, avenue de Rome à Colmar.
SOS Amitié : écoute jour et nuit, ☎ 03 89 33 44 00.
SÉPIA (Suicide écoute prévention intervention auprès des adolescents) : ☎ 03 89 20 30 90, n° vert ☎ 08 00 88 14 34.
Drogues info service : n° vert (24h/24 ; 7 jours/7) ☎ 08 00 23 13 13 (appel anonyme).
Association Argile : centre de soins spécialisés en toxicomanie, 15, rue Peyerimhoff, ☎ 03 89 24 94 71, accueil : lundi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h, mardi de 10 h 30 à 12 h 30, jeudi de 14 h à 17 h, vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et sur rendez-vous.
10h Info Service : ☎ 08 00 84 08 00 (24h/24 anonyme et gratuit).
Hépatites Info Services : ☎ 08 00 84 58 00 (7 j/7 de 9 h à 23 h).
Schizospeir : ☎ 03 89 57 64 28. Permanences à l'hôpital de Rouffach le jeudi de 14 h 30 à 17 h, le 1^{er} jeudi du mois rue des Blés à Colmar de 14 h à 16 h et à l'hôpital de jour de l'hôpital Pasteur le 3^e jeudi du mois de 14 h à 16 h.
Écoute cancer, soutien et informations, ☎ 08 10 81 08 21. Service « Info Jeunes », n° vert ☎ 08 00 00 68 68, de 13 h à 17 h du lundi au vendredi.
Association Pierre-Clément (accompagnement de fin de vie), 21, rue Stanislas à Colmar, ☎ 03 89 24 56 53. Accueil et permanence téléphonique le mardi de 16 h à 18 h.
JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) : 27, rue Berthe-Molly à Colmar, tél/fax/répondeur ☎ 03 89 41 68 19. Accueil, écoute et soutien deuil sur rendez-vous ; secrétariat (horaires sur répondeur).
France Alzheimer Haut Rhin : permanence ☎ 03 89 21 22 22 le lundi et mercredi de 14 h à 16 h, le samedi de 9 h 30 à 11 h 30. Accueil public à la clinique du Diaconat 18, rue Charles Sandherr les lundis et mercredis de 14 h à 16 h, et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.
Pôle Emploi de Colmar Europe, 140, rue du Logelbach à Colmar et **Pôle Emploi Colmar Laccarre,** 45, rue de la Fecht à Colmar. Ouverts tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h, ☎ 3949.
SPA, ☎ 03 89 41 16 53.

SALLE DES CATHERINETTES Concours de la maison fleurie 2013
Les mains vertes récompensées

Les acteurs du fleurissement de la ville récompensés par les élus. PHOTO DNA

Lundi soir, la salle des Catharinettes de Colmar a accueilli les lauréats de la remise des prix du concours de la maison fleurie 2013, initié par la ville de Colmar.

CHAUQUE ANNÉE, la municipalité de Colmar organise un concours intramuros de décorations florales à l'intention des habitants. Leur participation contribue à l'embellissement du cadre de vie et à la qualité de l'environnement. Les lauréats du concours 2013 ont été accueillis par le maire Gilbert Meyer, entouré d'adjoints (es) et de membres du jury et des espaces verts. Dans son allocution de bienvenue, en partie en dialecte, il a

remercié les auteurs des 118 réalisations primées sur un total de 124 inscriptions. La lecture du palmarès réparti en six catégories a été effectuée par Claire Kammerlen, chef du service des espaces verts de la Ville qui par la même occasion a éternisé son nouveau diplôme d'ingénieur. Chaque lauréat s'est vu remettre un diplôme, une orchidée et un bon d'achat, pendant que simultanément leur œuvre apparaissait en diaporama. Ces bons d'achat d'un montant de 205 € pour les 1^{er} prix, 155 € les 2^{es} prix, 105 € les 3^{es} prix et 60 € les prix d'honneur sont destinés à participer au fleurissement de l'année en cours. Le super prix de 1000 €, offert à parts égales par la Ville et le Crédit Mutuel, a été

attribué par tirage au sort à Isabelle et José Ribeiro. 51 bons d'achat de 25€ en gratification spéciale ont été remis au titre de prime d'encouragement. Un vin d'honneur offert par la municipalité a mis un terme à la cérémonie.

Palmarès

Première catégorie : maison avec jardin très visible de la rue

1^{er} prix : Isabelle et José Ribeiro ; 2^e prix : Albert Wuest ; 3^e prix ex-aequo : Joao Ribeiro et Bernard Huck.

Deuxième catégorie : balcons, terrasses et fenêtres

1^{er} prix : Nathalie Dillmann ; 2^e prix : Patrick Maurer ; 3^e prix : Martine Hug.

Troisième catégorie : décors flo-

raux installés en bordure de voie
1^{er} prix : Agnès Dirwimmer ; 2^e prix ex-aequo : Lucie Eckentzwiller et la fondation Ostermann ; 3^e prix : Christiane Schenck.

Quatrième catégorie : hôtels, restaurants et commerces

1^{er} prix : Olivier Gle (Hôtel Turenne) ; 2^e prix : Olivier Yvon (Hôtel Roi Soleil) ; 3^e prix : Felice Stanzione (Port de Plaisance).

Cinquième catégorie : centre ville

1^{er} prix : Jacqueline Sittler ; 2^e prix : Lucien Fohrer ; 3^e prix : Henri Stephan.

Sixième catégorie : immeubles collectifs

1^{er} prix : Elisabeth Carius ; 2^e prix : Michel Brini ; 3^e prix : Louis Casedebaig. ■

ECOLE SAINT-JEAN

Tri des déchets

APRÈS UNE SEMAINE passée sans poubelles dans la cour de l'école, les élèves de la CLIS (*) (classe pour l'inclusion scolaire) et de l'ULLIS (**) (unité localisée pour l'inclusion scolaire) ont présenté leur totem sur le tri des déchets à toutes les classes de l'école primaire Saint-Jean. Depuis un an, les élèves de la CLIS et de l'ULLIS ont fait un travail quotidien sur le tri des déchets, jugeant que leur cour était sale et qu'ils en avaient assez de ramasser les papiers de goûters, les compostes, les trognons de pomme... Grâce à Arnaud, animateur à l'Observatoire de la nature au Neuland, les enfants ont appris comment bien trier les déchets pour faire diminuer la pollution et développer le recyclage. Trois types de poubelles ont été installés dans l'enceinte de l'établissement :
- La poubelle bleue pour les papiers, cartons et plastiques.
- La poubelle grise pour les ordures ménagères (emballages de gâteaux, pailles de briques de jus de fruits, pots de yaourts, papiers aluminium, compotes à boire...)
- La poubelle marron pour les bio déchets (trognons de pommes, peaux de bananes...)
Garder une école propre, un objectif facile à mettre en œuvre grâce à la bonne volonté des enfants. ■

► (*) Thibault, Léa, Pauline, Lucille, Mathieu, Adam, Simon, Pierre, Juliette, Vérone, Quentin.

► (**) Justine, Noémie, Baptiste, Lucas, Charly, Jules, Noé, Romain, Maéva.



Un totem pour finaliser le travail des élèves sur le tri des déchets. DOCUMENT REMIS

Communiqué

Les DNA 7 jours / 7
Ouverture de la Boulangerie ELITE
61, route de Sélestat - COLMAR

Retrouvez les DNA tous les jours dans votre nouveau point de vente !

M. et M^{me} Yilmaz proposent également une large variété de pains frais, traditionnels, spéciaux, bretzels, pâtisseries, sandwiches, pizzas, boissons, épicerie.

Horaires :

Du lundi au vendredi
de 6h à 13h et de 14h à 19h
Samedi
de 7h à 13h et de 14h à 19h
Dimanche
de 8h à 13h

Votre agence
des Dernières Nouvelles d'Alsace

> Colmar - 7, rue de la Gare - 68002 Colmar Cedex - Tél. 03 89 20 37 37
> Abonnements - Tél. 03 89 20 37 90
> Rédaction - Tél. 03 89 20 37 95 - Fax 03 89 20 37 47 -
DNAcolmar@dna.fr - Blog de la rédaction de Colmar : http://colmar.dna.fr
> Publicité - Tél. 03 89 20 37 80 - Fax 03 89 20 37 45 -
DNAannoncesco@dna.fr